



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/42/38  
25 février 2004



FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quarante-deuxième réunion  
Montréal, 29 mars - 2 avril 2004

**PROPOSITION DE PROJET : LIBYE**

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Halons

- Élimination de la consommation de halons

ONUDI

## FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET LIBYE

SECTEUR : Halons

Consommation sectorielle de SAO (2001) : 532,7 tonnes de PAO

Seuils de coût-efficacité des sous-secteurs :

S.O.

**Titre du projet :**

Élimination de la consommation de halons

Données relatives au projet	Gestion des stocks de halons
Consommation de l'entreprise (tonnes de PAO)	S.O.
Incidences du projet (tonnes PAO)	S.O.
Durée prévue du projet (mois)	24
Montant initial demandé (\$ US)	64 600
Coût final du projet (\$ US):	
Coûts différentiels d'investissement a)	61 000
Fonds pour imprévus b)	3 600
Coûts différentiels d'exploitation c)	0
Coût total du projet (a+b+c)	64 600
Participation locale au capital (%)	100 %
Pourcentage des exportations (%)	0 %
<b>Montant demandé (\$ US)</b>	64 600
Rapport coût-efficacité (\$ US/kg)	S.O.
Confirmation du financement de contrepartie?	TBD
Agence nationale de coordination	Unité nationale de l'ozone
Agence d'exécution	ONUDI

<b>Recommandations du Secrétariat</b>	
Montant recommandé (\$ US)	
Incidences du projet (tonnes PAO)	
Rapport coût-efficacité (\$ US/kg)	
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (\$ US)	
Coût total pour le Fonds multilatéral	

## **DESCRIPTION DU PROJET**

1. L'ONUDI demande 64 600 \$ US plus des frais d'agence de 5 814 \$ US pour un projet de gestion de stocks de halons en Libye. Le projet comprend deux volets principaux : un programme d'assistance technique et un élément de gestion des stocks de halons. Les activités afférentes au programme d'assistance technique comprennent deux ateliers sur les halons et la lutte contre l'incendie, de l'assistance en matière de normes techniques et d'information, et de l'assistance technique pour la formation de techniciens en entretien et en réparation. L'élément gestion des stocks de halons comprend l'installation de l'équipement de recyclage et de récupération.
2. Ce projet vise à promouvoir l'emploi de techniques sans SAO et sans halons pour la lutte contre l'incendie, à prévenir tout incident en matière de sécurité, et à réduire les coûts d'élimination en développant une capacité nationale et en mettant en oeuvre un programme de gestion des stocks de halons en Libye. Ce projet sera effectué en collaboration avec le programme régional de gestion des stocks de halons.

### Données générales sur la consommation de halons

3. En Libye, on utilise surtout les halons pour l'installation de systèmes d'extincteurs fixes et d'extincteurs d'incendie portatifs visant à protéger les installations essentielles des sociétés pétrolières, des complexes sidérurgiques, des sociétés pétrochimiques, des installations de production d'énergie et des entreprises de télécommunications. La proposition a indiqué que la Libye ne produisait pas de halons et dépendait entièrement des importations d'autres pays. Une étude a été effectuée afin de recueillir des données et de vérifier la consommation de SAO dans différents secteurs en Libye, afin de préparer un plan national d'élimination. L'étude a permis de déterminer que la capacité installée de halon 1211 et de halon 1301 était de 7,07 et 74,01 tonnes métriques, respectivement. La consommation de base et la dernière consommation de halons de la Libye indiquées en vertu de l'Article 7 était de 633,1 tonnes de PAO et 532,7 tonnes de PAO (année 2001), respectivement.
4. Le gouvernement de la Libye a convenu d'éliminer la consommation restante dans le cadre du plan national d'élimination pour lequel l'élément CFC a été approuvé à la 41<sup>e</sup> réunion.

## **OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT**

### **OBSERVATIONS**

#### **OBSERVATIONS DU SECRÉTARIAT**

5. L'ONUDI, en étroite collaboration avec le Bureau national de l'ozone, sera responsable de la mise en oeuvre des projets, mais diverses activités seront attribuées en sous-traitance. Les responsables de la lutte contre l'incendie aideront l'ONUDI et le Bureau national de l'ozone à mettre en oeuvre l'élimination des halons en appuyant l'introduction de techniques de remplacement et en s'assurant que les normes internationales sont appliquées.

6. La gestion de la banque de halons incombera à une entreprise importante de lutte contre l'incendie effectuant actuellement des opérations d'entretien et de remplissage des halons. L'entreprise sera sélectionnée par l'ONUDI sur recommandation des principales parties intéressées aux projets.

7. L'équipement fourni pour ce projet permettra de récupérer et de recycler le halon 1211 et le halon 1301 ainsi qu'un substitut au halon, le HFC-227.

8. Le halon récupéré et recyclé sera stocké et réutilisé au pays, mais, si la demande pour le halon recyclé était faible, le surplus sera offert à d'autres banques de halons de la région.

9. Le coût d'investissement total est de 36 000 \$ US, plus 20 000 \$ US pour l'assistance technique, 5 000 \$ US pour les coûts de gestion du programme, et il y a aussi un fonds pour imprévus de 3 600 \$ US.

10. La consommation de la Libye en 2001 (532,7 tonnes de PAO) indique que des mesures doivent être prises pour permettre à la Libye de respecter la réduction de 50 pour cent de sa consommation de base de halons (633,10 tonnes de PAO) en 2005.

## **RECOMMANDATIONS**

11. L'approbation globale est recommandée au montant de 64 600 \$US et des frais d'agence de 5 814 \$US à condition que, muni de l'approbation de ce projet, le gouvernement la Libye convienne d'interdire toute nouvelle importation de halons six mois après l'installation de l'équipement comportant des halons et de ne demander aucune aide supplémentaire du Fonds multilatéral pour le secteur des halons et de la lutte contre l'incendie.

-----